

# Communiqué de presse

## Inacceptable

Plan de licenciement (PSE) à Bobcat France : avancées patronales insuffisantes et jugées inacceptables par les salariés et la CFDT.

Les dernières propositions de la Direction sur la prime supra légale sont très loin des attentes des salariés.

La CFDT revendique un talon minimum plus une somme par année de présence pour tous les salariés licenciés considérant que le licenciement est un préjudice pour chacun, que l'on soit ouvrier, agent de maîtrise ou cadre.

Même si la Direction admet le principe d'une somme fixe et d'un montant supplémentaire par année de présence, les sommes proposées sont nettement insuffisantes au regard de la situation économique qui de plus est sur le bassin de Saint Nazaire déjà très affecté par la crise.

Dernière proposition Direction :

Somme fixe de 13 000 € plus une somme de 1 000 € par année de présence.

Suite à ces propositions, les salariés ont voté la grève totale à partir du mercredi 16 juin : (84.7% de votes favorables).

La Direction qui navigue à vue a décidé de suspendre le travail du cabinet de reclassement sur les départs volontaires et les projets des salariés, en réaction aux exigences légitimes de la CFDT et des salariés.

D'autre part, la CFDT s'inquiète des mesures du PSE (130 licenciements et la fermeture du service proto-outillage transféré en Tchéquie) qui fragilisent le site, et pourraient à terme entraîner sa fermeture.

La prochaine réunion de négociations est prévue le jeudi 17 juin.